

Moussey. Famille Berg

Compléments d'infos d'Alain Berg *

Strasbourg, le 30/07/2015

Cher Monsieur Villeneuve,

Transmis comme convenu, en espérant
que ces quelques pièces compléteront utilement
votre documentation.

Merci encore d'avoir bien voulu consacrer
toute une après-midi à notre rencontre
et à l'évocation du doubloncure passé
de Moussey.

Très cordialement

Alain Berg

* Précisions « affaire De Angeli » en dernière page

Strasbourg, le 15 Juin 2011

Alain BERG
24 C rue des Orfèvres
67000 STRASBOURG

Docteur Pierre KOGAN
1 Quai du Général Koenig
67000 STRASBOURG

Cher Monsieur,

Je me suis livré, à l'issue de notre rencontre, à un examen plus attentif des documents, jamais vraiment classés, serrés dans une petite valise de cuir brun dans laquelle ma mère rangeait depuis toujours ses papiers.

Voici donc quelques précisions sur la période, les lieux et les gens que nous avons évoqués avec M. J. C. Bloch .

Moussey

Une attestation du maire de Moussey indique que la famille a été « réfugiée » dans la commune du 10 novembre 1939 au mois de mai 1945. J'ignore si mon père et ma mère sont arrivés ensemble ; la « carte de renseignements » établie pour ma mère par le commissariat du 9^e arrondissement de Strasbourg, a été visée le 17 novembre 1939 à Moussey. Mon père a probablement été mis en disponibilité par l'ES en août 1939, puis mobilisé le 2 septembre 1939 à Strasbourg, pour être affecté à la « 81^e section d'électriciens de campagne d'exploitation frontalière » ; il a été démobilisé le 22 juillet 1940 et la fiche de son bulletin militaire signale qu'il se retire à Strasbourg-Neuhof. Un sauf-conduit accordé à ma mère pour se rendre à Strasbourg, visé par la gendarmerie de St Dié le 24 décembre 1939, ainsi qu'un Ausweis délivré le 16 août 1940 à Strasbourg, autorisant celle-ci à rejoindre Moussey, montrent qu'il y eut des aller-retour. Un courrier adressé à mon grand-père maternel le 8 décembre 1941 par le « Generalbevollmächtigte für das volks- und reichfeindliche Vermögen » lui demande de le renseigner sur la présence éventuelle de mobilier dans l'appartement de mes parents, 48 chemin de la Ganzau, en principe vide depuis le 5 décembre 1941.

Mon père occupa, du 30 janvier 1941 au 19 décembre 1942, un emploi d'électricien dans une blanchisserie de Moyenmoutiers relevant des Manufactures de Senones. Il me semble qu'il a également travaillé, pour un temps, à Moussey même.

Nous étions très liés à la famille Bardol ; les 2 filles, Irène et Danielle, étaient des amies proches de ma sœur qui suivait avec elles des cours dispensés par le curé du village.

Je n'ai jamais su pourquoi mon père avait choisi de se réfugier dans les Vosges et plus précisément à Moussey.

Ecrouves

Je ne dispose d'aucun renseignement sur la présence de mon père à Epinal ou à Ecrouves. Une lettre à ma mère du surveillant chef de la maison d'arrêt d'Epinal du 15 Mars 1952, parle de « registres ayant été brûlés ». Le fait que ma mère se soit adressée à cette administration laisse néanmoins supposer un passage à Epinal.

Une carte d'interné politique délivrée le 10 juin 1953 par le délégué départemental du Ministre des Anciens combattants et Victimes de la Guerre cite une période d'internement, sans autre précision, allant du 30 mars 1943 au 24 août 1944(!).

Ma mère a été arrêtée le 30 août 1943 avec ses enfants pour « raisons politiques », conduite à la prison d'Epinal et internée au Centre de Séjour Surveillé d'Ecrouves du 6 septembre 1943 au 23 février 1944, comme en atteste le certificat du chef de centre dressé le jour même de notre libération. Un élargissement plus tardif, distinct, de ma mère, n'est pas documenté. Il apparaît que le soutien très actif de la famille Bardol, et très certainement du maire de Moussey, recherchant et obtenant des certificats de baptême des églises réformées d'Alsace-Lorraine et de St Dié Raon-Senones (Pasteur A. Dhouailly), saisissant le gouvernement français dans les territoires occupés ainsi que le maréchal Pétain lui-même, a été déterminant pour notre remise en liberté.

Périgueux

Une autorisation de résidence au centre Beaufort de Périgueux a été accordée à ma mère et ses enfants le 1^{er} mars 1944, par la préfecture de Dordogne. Nous avons été autorisés à rejoindre Moussey le 28 avril 1944, par un document signé d'un Obersturmführer SS de la direction centrale de la Sicherheitspolizei de Paris (!).

Je n'ai gardé aucun souvenir de cet épisode. A moins que ce ne soit lors du voyage de retour, à l'occasion d'un transit à Paris, que nous avons pu rencontrer notre père dans ce vaste dépôt, peut-être celui de Lévitain, que nous avons évoqué.

Mon père

Un certificat du 27 novembre 1944, du Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, porte l'indication « interné à Drancy du 14 septembre 1943 au 18 août 1944, date de sa libération ». Plus intéressant, un autre document, établi le 17 avril 1945 par le même ministère-direction des fichiers et statistiques- fiche fichier central, mentionne : « Arrêté le 14.9.43 évadé le 14.8.44

Arrêté le 21.8.44 Fusillé le 21. ou 24.8. 44

Inhumé à Bagneux

Corps reconnu le 24.10.44 »

Un jugement du Tribunal de 1^{ère} Instance de Strasbourg, rendu le 29 décembre 1945, nous a accordé, à ma sœur et moi, le statut de pupilles de la nation.

La mention « mort pour la France » a été inscrite dans l'acte de décès de mon père, à la suite d'une décision du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, communiquée à ma mère le 27 février 1948.

La commission nationale d'homologation de la RIF, réunie le 18 octobre 1950, a refusé de reconnaître mon père comme membre de la résistance intérieure.

Une cérémonie officielle qui s'est déroulée le 27 juillet 1947 au cimetière militaire de Cronenbourg à l'issue d'un procédure de rapatriement du corps, a précédé l'inhumation de Grégoire Berg au cimetière Sud de Strasbourg, le 29 juillet 1947.

Son nom figure sur le monument aux morts du cimetière.

La concession a été résiliée le 9 Avril 1981, avec effet au 1^{er} mai, à la demande de ma mère.

Tels sont les éléments que j'ai pu rassembler et dont la plupart vous étaient déjà connus grâce à votre très efficace enquête, conduite avec Monsieur Bloch.

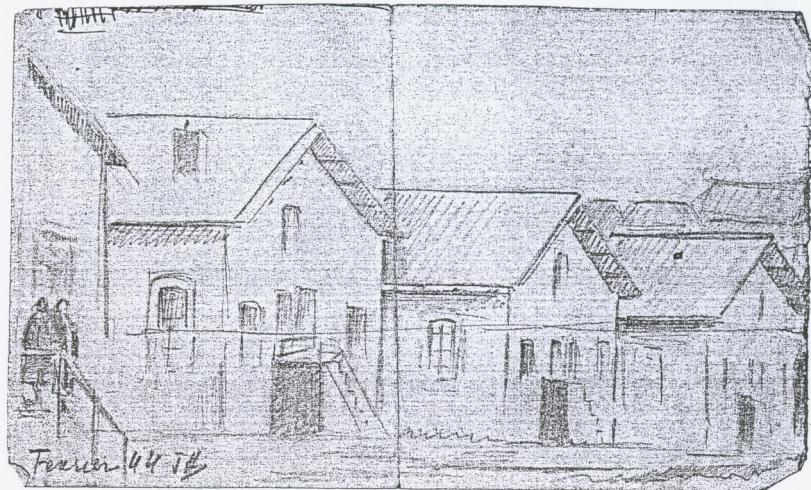
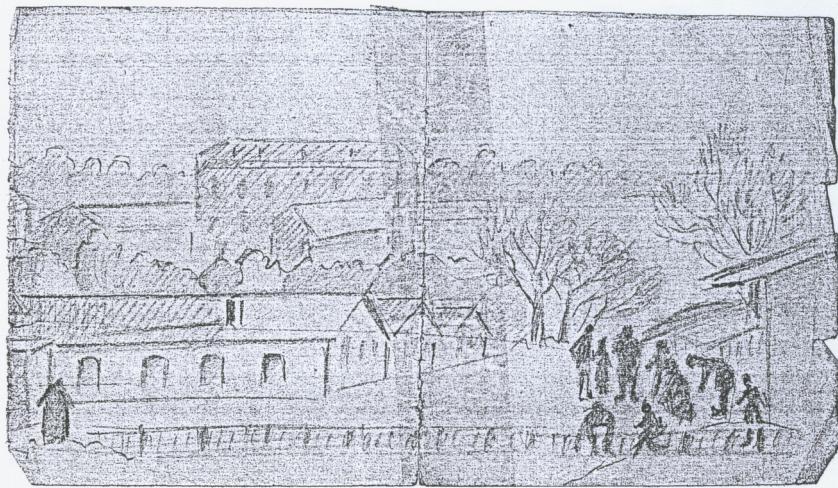
Je me tiens bien sûr à votre disposition et vous remercie très chaleureusement, ainsi que Monsieur Bloch, de l'intérêt porté et du temps pris pour renouer les fils de cette histoire.

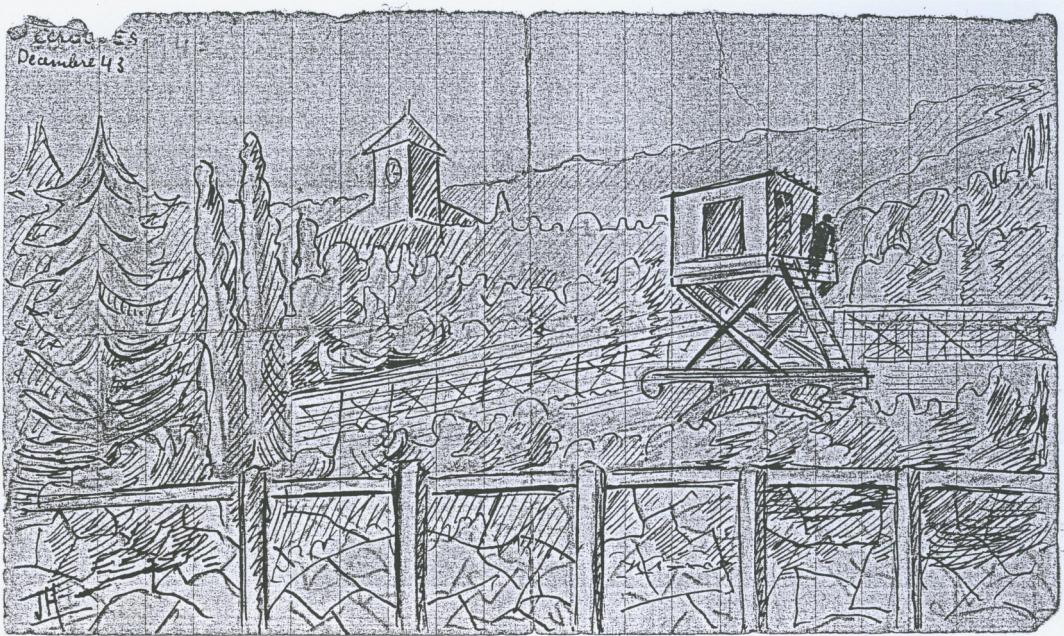
A . BERG

P. J.

Copies

- . attestation du chef du Centre de Séjour Surveillé d'Ecrouves-23 février 1944
- . fiche du fichier central du Ministère des Prisonniers Déportés et Réfugiés-17 avril 1945
- .3 croquis au crayon et à la plume du centre d'Ecrouves, 1943-44, signés JH





Transmis par J.C. BLOCH le 28/02/2013

COMITE DEPARTEMENTAL
DE LIBERATION

REPUBLIC FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VOSGES

EPINAL LE 16 FEVRIER 1945

4, rue de la Préfecture

EPINAL.

copie

Les membres du Comité Départemental de Libération des Vosges ne comprennent pas bien les raisons pour lesquelles Mr de ANGELI Arthur se trouve maintenu en état d'arrestation depuis bientôt deux mois.

Mr de ANGELI, est en effet un patriote convaincu et un résistant de la première heure. Ses frères ont subi les pires traitements avant d'être déportés en Allemagne, ces à "maquisards".

Il a, paraît-il, tué un collaborateur. Or, en admettant que cet acte mérite une sanction (ce en quoi, nous n'sommes pas du tout d'accord), il n'semble que Mr de ANGELI mérite un sort moins rigoureux que celui auquel il est soumis actuellement. Il devrait tout au moins être mis en liberté provisoire en attendant que son cas soit tranché.

Pour le Comité Départemental de Libération

Le Président : signé SAVOURET.

copie.

Document de l'ordre des déportations d'Arthur de Angelis

Je soussignée, Madame BERG, décurseur à MOUSSEY, arrêtée par la Gestapo le 31 juillet 1943, étais dans le car qui a stationné devant la maison de Mme de ANGELI, 12, Gde Rue L'ESPONNES. De là, il est allé chez Mr. Arthur de ANGELI qui n'étais pas chez lui, et s'est dirigé vers les Gouttes.

Il s'est arrêté devant le bureau de la Sté du GRANIT d'ALSACE, pour prendre un Monsieur, qui a servi de guide à la Gestapo et les a conduits à la Haute-Ferme. Là, ils sont descendus et sont revenus peu de temps après avec Mr Arthur de ANGELI et son petit garçon. J'ai appris que ce Mr s'appelait DUBOISSET et il n'est pas redescendu avec nous, et nous avons été dirigés à la LOGE BALNCHÉ à EPINAL. (Mon mari emmené en même temps que moi a été fusillé)

signé : Mme BERG